

**DECISION N°2020-08
DU 15 DEC. 2020
PORTANT LABELLISATION D'UN RESEAU NATIONAL DE
REFERENCE POUR CANCERS RARES DE L'ADULTE
INTITULE ENDOCAN**

Le Président de l'Institut national du cancer,

Vu les articles L.1415-2 (5°) et D. 1415-1-8 du code de la santé publique,

Vu la procédure générique d'identification par l'Institut national du cancer (INCa) d'organisations œuvrant dans le domaine du cancer, approuvée par son conseil d'administration en date du 16 octobre 2009,

Vu l'appel à candidatures 2019 intitulé « Labellisation des réseaux nationaux de référence pour cancers rares de l'adulte, intégrant l'organisation de la double lecture des tumeurs malignes de l'enfant » publié sur le site internet de l'INCa,

Vu les dossiers de candidature transmis à l'INCa par au titre des réseaux « RENATEN-TENPATH », « TUTHYREF » et « COMETE-K »,

Vu le courrier de report de labellisation de l'INCa en date du 9 juillet 2019,

Vu le nouveau dossier de candidature transmis à l'INCa par Gustave Roussy, situé au 114 rue Édouard Vaillant, 94805 Villejuif Cedex, établissement de rattachement du coordonnateur du réseau national de référence pour cancers rares de l'adulte intitulé ENDOCAN et constitué de trois entités : « ENDOCAN-TUTHYREF », « ENDOCAN – COMETE » et « ENDOCAN – RENATEN »,

Vu l'avis motivé du comité d'évaluation scientifique,

DÉCIDE

Article 1

Compte tenu de sa capacité jugée suffisante à accomplir les objectifs généraux et les actions prévus par l'appel à candidatures 2019 intitulé « Labellisation des réseaux nationaux de référence pour cancers rares de l'adulte, intégrant l'organisation de la double lecture des tumeurs malignes de l'enfant », le réseau national de référence pour cancers rares de l'adulte intitulé "ENDOCAN" concernant les tumeurs malignes rares neuroendrines et endocrines (surrénales, thyroïde) est labellisé par l'INCa.

Article 2

La labellisation est accordée pour une durée expirant le 8 juillet 2024.

Article 3

La présente décision est publiée sur le bulletin officiel « Santé - Protection sociale - Solidarité » et la liste des réseaux de référence nationaux labellisés est diffusée sur le site internet de l'INCa.

Fait à Boulogne Billancourt, en deux exemplaires

Le 15 décembre 2020

Signée

Norbert IFRAH
Président